

LES ECHOS DE PLOGONNEC

BULLETIN
MUNICIPAL

Mars 2023

HORAIRES

Mairie 02.98.91.72.06

Horaires d'ouverture
Lundi à vendredi
8h45—12h
14h—17h30
Samedi 9h—12h

Fermée les samedis
des vacances scolaires



Dans ce numéro

Les chiffres de la
commune de 2022

Livraison de dix
nouveaux logements
par Finistère Habitat

Budget 2023

Disparition de Jean
René HASCOËT

Edito

Extrait du discours Cérémonie des vœux du 14 janvier

Notre actualité 2022 a été marquée par plusieurs événements, malheureusement souvent dramatiques. La guerre en Ukraine nous vient immédiatement à l'esprit. Nous pensions ne plus jamais connaître cela en Europe. 39/45, c'était la « der des der », plus jamais ça ... Difficile également de ne pas évoquer la Covid. Ce satané virus et ses multiples variants continuent de nous gâcher la vie.

Cette année 2022 est également impactée par une très forte inflation en particulier sur les prix des énergies. On nous annonce des évolutions de tarif assez effrayantes pour l'électricité et pour le gaz. Ces éléments nous ont obligé à prendre plusieurs mesures d'économie pour tenter de réduire les conséquences sur nos finances.

Un mot également pour évoquer l'état de notre planète. L'écologie est maintenant au centre de nos préoccupations et nous avons pris conscience de l'urgence d'agir. Le réchauffement climatique, dont nous constatons de plus en plus souvent les conséquences, nous impose une remise en cause urgente de nos comportements. Gestion de l'eau, des réserves alimentaires, des énergies, des déchets font partie des défis que nous devons relever.

Je n'oublie pas bien sûr, que beaucoup de nos compatriotes sont dans la difficulté. Plus que jamais, soyons attentifs, solidaires et compatissants vis à vis des personnes les plus fragiles. Heureusement, notre vie n'est pas uniquement constituée de catastrophes. Déjà, nous avons la grande chance de vivre dans l'un des plus beaux pays du monde. Alors même si les français ont souvent tendance à l'oublier, soyons conscients de cette grande chance.

Maxime Le Forestier chante

*Est-ce que les gens naissent
Egaux en droits
A l'endroit
Où ils naissent
Etre né quelque part
On choisit pas ses parents on choisit pas sa famille
On choisit pas non plus les trottoirs de Manille
De Paris ou d'Alger"*

Entre une jeune fille qui vit à Plogonnec, et une autre à Téhéran ou à Kaboul, ce n'est sans doute pas le même destin qui les attend. Pour en revenir aux Français, c'est vrai que nous sommes râlards, bagarreurs parfois, mais aussi gouailleurs et bons vivants (nous sommes des irréductibles Gaulois). Notre histoire et notre patrimoine prouvent que le savoir-faire français est une réalité et une fierté. Il paraît que les Anglais disent : "Dieu a fait une chose extraordinaire, il a créé la France. Il n'a fait qu'une erreur, il y a mis les Français ». Alors sans être exagérément cocardiers, soyons fiers de notre pays, de son histoire et de ses symboles. Pour ce qui concerne notre commune, Plogonnec dispose de nombreux atouts qui en font une ville à la campagne où il fait bon vivre. Idéalement située entre Quimper et la baie de Douarnenez, nous bénéficions d'une grande qualité de vie. Nous disposons de services, de commerces et d'équipements qui rendent notre vie quotidienne bien agréable. Nous avons aussi la grande chance de compter un grand nombre d'associations qui nous proposent une très grande diversité d'activités.

Je ne peux pas terminer cet édit sans évoquer le printemps

*Tandis qu'à leurs œuvres perverses
Les hommes courent haletants,
Mars qui rit, malgré les averses,
Prépare en secret le printemps.
Puis, lorsque sa besogne est faite,
Et que son règne va finir,
Au seuil d'avril tournant la tête,
Il dit : « Printemps, tu peux venir ! »*
Extrait de « Premier sourire de printemps »
Théophile Gautier (1811-1872)

Didier LEROY
Maire de Plogonnec



Vie municipale

Les chiffres de la commune de l'année 2022

Etat civil: les mariages en légère augmentation

L'année dernière, la commune a reçu **24 avis de naissances**,

13 mariages ont été célébrés en mairie

8 PACS ont été enregistrés sur la commune.

Concernant les décès, le service de l'état civil a enregistré **45 décès**, soit 10 de plus qu'en 2021. On retrouve les chiffres des années précédentes.

	2018	2019	2020	2021	2022
Naissance	30	32	35	25	24
Mariage	7	10	7	12	13
Décès	45	46	46	35	45
PACS	10	12	9	10	8

Urbanisme: une nouvelle augmentation des déclarations de travaux

En 2022, **25 permis de construire** ont été déposés en mairie, parmi lesquels des extensions, des demandes de constructions de maisons individuelles et de bâtiments agricoles.

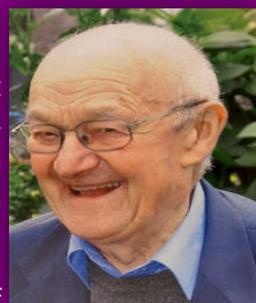
77 déclarations de travaux ont été reçues l'année dernière, contre 57 en 2021. Parmi celles-ci on retrouve des demandes de clôtures, des abris de jardins, des extensions, des carports, etc..

	2018	2019	2020	2021	2022
Permis de construire	19	29	25	25	25
Déclaration préalable	42	40	38	57	77
Permis de démolir	2	2	4	4	2
Permis d'aménager	0	0	1	3	3

2 demandes de permis de démolir et **3 permis d'aménager** ont été déposés auprès du service Urbanisme en 2022

Disparition de Jean-René HASCOËT

Jean-René est décédé le 4 janvier dernier. Il a été élu municipal de Plogonnec pendant 36 ans. Il a exercé successivement depuis 1965, 3 mandats d'adjoint sous les mandatures de M Hervé LE FLOCH, puis de M Jean PHILIPPE. Il exerce ensuite 1 mandat de conseiller avec M Jean-Marie DOUÉRIN. Il est ensuite élu Maire de Plogonnec de 1989 à 2001.



De nombreux projets ont vu le jour lors de ses mandats (création du complexe sportif avec ses 2 terrains de football, la réhabilitation de la mairie, la construction de l'école Paul Gauguin, le 1^{er} réaménagement du bourg, la construction de la salle Arpège, la rénovation du bâtiment qui abrite actuellement la médiathèque, la réalisation du lotissement le plus important de la commune à Keramel, etc...)

Il a joué un rôle important dans la constitution de Quimper Agglomération. Les quatre premières communes fondatrices étaient Ergué-Gabéric, Guengat, Quimper et Plogonnec. Jean-René HASCOËT a assuré le rôle de Vice-Président au sein de cette institution (de 1994 à 2001).

Toutes ses actions montrent son engagement pour la commune durant ses 36 années de mandats.

Frelons asiatiques

Malgré toutes les campagnes de destruction initiées depuis quelques années, le frelon asiatique prolifère. La commune et QBO ont depuis 2017 accompagné les habitants dans la lutte contre cette expansion en diffusant beaucoup d'informations sur leurs nuisances et en conseillant sur les techniques de destruction.

Malgré ces campagnes, sur 2022 nous avons constaté une explosion du nombre de nids détruits sur notre territoire (X3). Cette dépense devient exponentielle et nous ne pouvons pas assurer financièrement cette évolution. Dorénavant la Mairie ne prendra en charge que la destruction des nids sur le domaine public.

La lutte pour la destruction de l'espèce doit cependant se poursuivre de manière efficace, elle devient de la responsabilité de chaque citoyen. Pour une destruction réussie, il est nécessaire de cibler en priorité les fondatrices, elles sont au cœur de tout le cycle de vie.

Il est conseillé de s'y attaquer au moment où elles sortent d'hibernation dès février jusqu'à mi-avril, lorsque la température atteint environ 13°.

Pour cela, en cette fin d'hiver, soyez vigilants, ouvrez l'œil et surveillez vos jardins. Les frelons asiatiques s'installent généralement à proximité de l'habitat humain, ils aiment particulièrement le camélia et plus spécifiquement le camélia rouge. Nous vous invitons à installer des pièges.

Vous pouvez en retirer à l'accueil de la Mairie ou en fabriquer simplement avec deux bouteilles en plastique :

Munissez-vous de **deux bouteilles en plastique**, d'une **perceuse**, de **fil de pêche**, d'un **couvre-casse** et d'une **paire de ciseaux**.



Préparez un mélange composé de : $\frac{1}{2}$ volume de bière brune, $\frac{1}{4}$ de sirop de cassis ou grenadine et $\frac{1}{4}$ de volume de vin blanc à verser au fond du piège.

Rechargez l'appât régulièrement en fonction des prises. Lorsque le piège est rempli de frelons, placez le dispositif dans un seau d'eau pendant 2 jours avant de le jeter à la poubelle.

Finances communales

Après une période marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, nous avons élaboré notre budget 2022 dans une perspective de retour de la croissance. Les tensions géopolitiques survenues fin février 2022 avec l'invasion de l'Ukraine ont généré un contexte inflationniste qui nous a contraint sur cette année à ajuster nos postes de dépenses et à mettre en place des mesures pour limiter nos consommations.



Pour autant, malgré cet environnement perturbé, nous avons réussi à dégager, au niveau de notre budget de fonctionnement, un excédent légèrement supérieur à celui prévu au budget initial voté le 3 février 2022.

A la date de notre conseil du 3 février 2023, ces comptes ne sont pas validés par la trésorerie, ils seront soumis à l'approbation du prochain conseil municipal le 25 mars.

Le compte administratif 2022 fait apparaître en fonctionnement un excédent de **423 348 €**.

Le montant de nos dépenses : **1 875 192 €**

Le montant de nos recettes : **2 298 540 €**

La hausse des recettes (+ 45 661 €), par rapport à nos prévisions est légèrement supérieure à l'évolution des dépenses (+ 32 854 €).

Les mesures que nous avons prises à l'automne (extinction avancée de l'éclairage public, température limitée à 19° dans les locaux publics, restriction des points d'eau chaude ...) nous permettent déjà de constater, sur les derniers mois de 2022, une baisse moyenne des consommations de l'ordre de 20% par rapport à 2021.

Ces efforts imposés à la population, aux agents, aux usagers, représentent déjà sur 2022 une économie précieuse et nous remercions chacun d'entre vous pour avoir accepté ces contraintes avec parfois des phases d'ajustements perturbantes pour les services, associations et usagers.

La section « Investissements »

Les dépenses d'équipements payées en 2022 s'élèvent à 1 070 547 €.

Elles comprennent l'achèvement et la réalisation de quelques chantiers importants (travaux au Croëzou, rue du Château d'eau, nouveau local associatif, parking de Llandysul. ...)

Sur ces projets il reste à payer sur 2023 : 423 515 € avec à recevoir des subventions dédiées de 293 122 € et des produits de cession pour 414 750 € (dont la vente du terrain de Pen ar Vern)

Notre endettement fin 2022 : 1 619 591 €, soit un montant de 495 € / habitant pour une moyenne départementale 2021 de 663 €.

L'exercice 2022 clôt la réalisation de plusieurs projets et la situation financière correcte nous permet, malgré la baisse attendue de notre capacité d'autofinancement, d'envisager l'avenir avec optimisme.

Budget 2023

L'élaboration du budget de fonctionnement s'inscrit dans un contexte inflationniste important, nous nous efforçons de contenir les charges dans la limite du possible.

Conformément à notre engagement de l'an passé, la commune n'augmente pas ses produits de fiscalité et maintient les taux d'imposition à leur niveau de 2022.

	2022	2023	Moyenne départementale 2021
Taxe Habitation (Résidences secondaires et locaux vacants)	14.52%	14.52%	13.73%
Taxe foncière sur propriété bâties	34.39%	34.39%	36.28%
Taxe foncière sur propriété non bâties	39.37%	39.37%	48.82%

Le budget prévisionnel de fonctionnement: .

Charges : 2 039 856 € (+ 8.78 % /2022)
Produits : 2 316 240 € (+0.77%/2022)  Excédent **276 384 €**

Soit une baisse de 147 000 € entre 2022 et 2023

Malgré le contexte difficile, nous souhaitons maintenir une politique ambitieuse d'investissement pour le développement et l'avenir de la commune.

Opérations d'investissement : 2 422 763 € (dont 423 515 € de reste à réaliser de 2022)

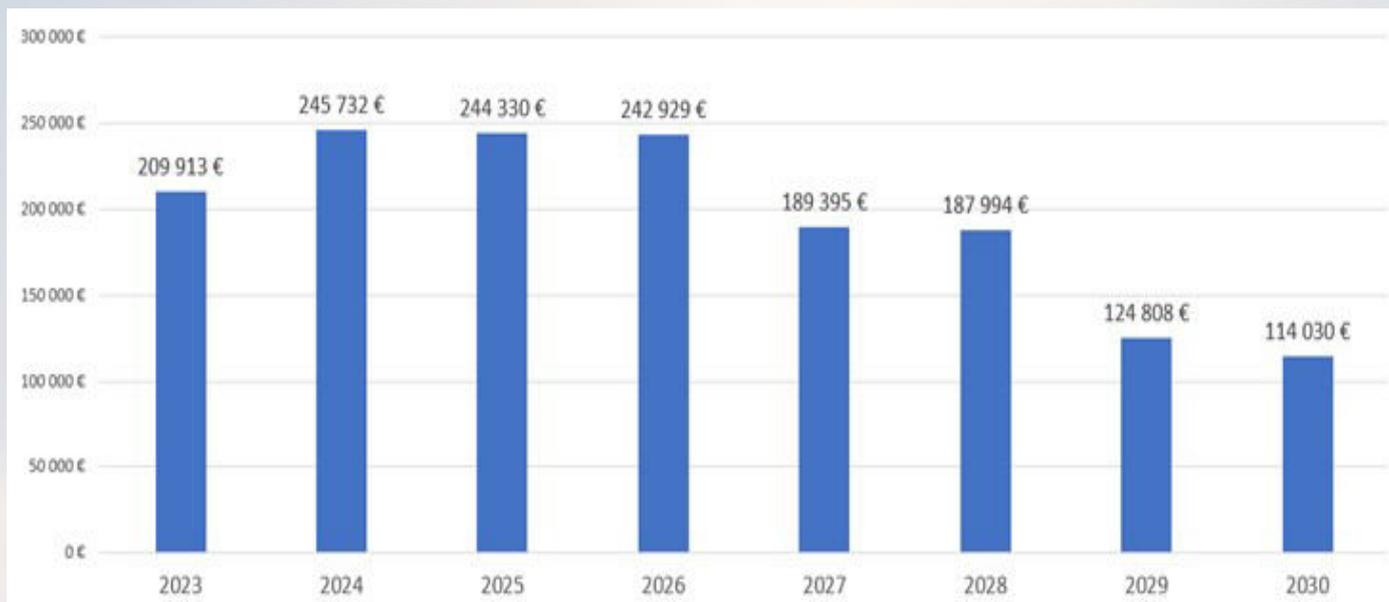
Les crédits nouveaux : 1 999 248 €

Hormis les investissements récurrents nécessaires au fonctionnement des services, à l'entretien des routes et bâtiments, les principaux projets concernent :

- ⇒ Le bâtiment ALSH : Accueil périscolaire inscrit pour une dépense de 1 369 644 € TTC, à ce jour nous avons obtenu des accords des subventions pour un montant de 387 400 €. D'autres dossiers sont déposés ou à déposer ce printemps pour des financements supplémentaires. Face à l'évolution des taux d'emprunt ces derniers mois, nous avons anticipé fin 2022 un emprunt de 700 000 € auprès de l'Agence France Locale (AFL) à un taux fixe de 3.2% sur 20 ans avec un déblocage possible jusqu'en décembre 2023. Nous envisageons un démarrage des travaux au deuxième semestre 2023.
- ⇒ L'ancien presbytère inscrit pour une dépense de 242 231 € TTC. Les travaux de réhabilitation et de création de 5 logements sociaux seront portés par SOLIHA. Le projet prévoit un démarrage des travaux avant la fin 2023. Sur ce dossier des demandes de subventions sont également en cours.
- ⇒ Budget d'éclairage du terrain de football : enveloppe prévisionnelle de 179 500 €. La réalisation de cet investissement est à ce jour conditionnée par notre capacité financière liée à l'obtention de certaines subventions.

Ce programme d'investissement traduit notre volonté d'apporter le maximum d'équipements structurants. Dans le même temps, nous restons vigilants quant à la maîtrise de nos équilibres financiers et de notre niveau d'endettement que nous souhaitons maintenir à un niveau raisonnable.

Notre dette : nos annuités d'emprunt pour les 8 ans à venir (inclus le nouvel emprunt) :



Mutuelles communales

La commune de Plogonnec a conventionné avec **Groupama** une nouvelle « offre santé commune ». Cet acte permet aux habitants et aux agents de la commune de bénéficier d'offres tarifaires négociées. En cette période d'inflation importante, ces contrats subissent de fortes augmentations, cette proposition d'un acteur local répond au souci de maintien de l'accessibilité aux soins pour tous.



Que vous soyez déjà assurés ou non et que vous souhaitez étudier leurs propositions, vous pouvez contacter Groupama au 02 98 91 73 73 pour convenir d'un rendez-vous ou par mail

- ◇ charlotte.branellec@groupama-loire-bretagne.fr
- ◇ annesophie.lefur@groupama-loire-bretagne.fr

Les bureaux se situent à Plogonnec, Zone artisanale de Boutefelec, accès parking du Super U.

Deux autres acteurs ont aussi mis en place des offres communales, ces organismes n'ont pas de bureaux sur place.

Pour être au plus près des habitants et conseiller les personnes ne souhaitant pas de visite à domicile, ils proposeront entre mars et juin des permanences sur la commune. Elles se dérouleront : Foyer communal, rue des Ecoles, Salle de l'Aulne (local attenant à ADADOM).



AXA contacts : Maiwenn BOCQUET : 06 40 43 14 36 ou maiwenn.bocquet@axa.fr
Fabienne DENNEIL : 06 40 43 14 36

Permanences programmées : les mardis 14 mars et 12 avril de 14h à 17h

MUTUALIA contact : Carole RELAND : 07 87 37 69 58 ou 02 98 85 79 70 ou reland.carole@mutualia.fr



Permanences programmées : les mardis 7 mars, 4 avril et 6 juin de 14h à 17h.

Un Plogonnecois à l'honneur

M Jean Paul MONGEAT, Directeur de la Délégation Départementale du Finistère de l'Agence Régionale de Santé (ARS) s'est vu remettre le 4 février 2023 par M Philippe MAHE, Préfet du Finistère, **les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite**.

Félicitations à M MONGEAT pour cette très belle décoration qui récompense, en particulier, le travail accompli dans le cadre de la lutte contre la Covid.



Vie associative

Accueil en résidence de la compagnie « Ô Bruits Doux »

La commune a accueilli en résidence la compagnie « Ô Bruits Doux », du 16 au 20 janvier. Cette compagnie qui réside dans le secteur de Douarnenez a déjà été accueillie pour une autre création. Par cette démarche, la commune participe au développement du spectacle vivant.



Il s'agit de mettre à disposition la salle L'Arpège pour permettre à l'artiste Magali Robergeau, musicienne de poursuivre son travail de recherche. Elle prépare un spectacle musical « L'envolée sauvage » à destination du jeune public de 0 à 4 ans d'une durée de 35 mn. Mixant les bruits de la nature et la musicalité de flûtes ethniques, Magali Robergeau emporte son public dans l'éveil des sens. Une version adaptée aux 5-6 ans devrait voir le jour.

A la fin de la semaine, un travail de restitution est proposé devant un public : la crèche Aire d'Enfance et la classe de petite section de l'école Paul Gauguin ont été invitées à participer au spectacle.

Les professionnels de la petite enfance et les programmeurs de spectacles présents ont pu échanger sur cette création et sur les réactions du jeune public.

Les 15 et 16 avril, demandez le programme

Le 15 avril à 20h30 à L'Arpège : Toc, Toc de Laurent Baffie par la compagnie le petit théâtre de Séverine. C'est avec beaucoup d'humour que L.Baffie a écrit cette pièce hilarante où les TOC s'entassent, se bousculent et se mélangent... Déconseillé -12 ans

Réservation: www.leptittheatre.com/06.51.64.98.02

Tarif: 12€

Le 16 avril à 17h à L'Arpège : Me, n'in ket da Paris. Troupe Strollad Forz-Fouen

C'est une pièce inspirée d'un texte de Maria Prat, écrivaine de langue bretonne et animatrice des Beilhadegoù Treger qui ont rythmé la vie culturelle du Trégor dans les années 60 et 70. Mais les joyeux

compères et commères du Strollad Forz-Fouen l'ont complètement réécrite.

Sur un ton drôle, c'est une histoire toute simple en arrière-plan, l'émigration bretonne vers Paris et sur la scène, un joyeux pêle-mêle où chaque personnage cherche, la plupart du temps sans le savoir, son destin... et l'âme sœur.

Un spectacle à voir absolument, tant pour les choses sérieuses qu'il traite avec légèreté que pour la richesse de la langue, le breton parlé en Cornouaille Sud... que tout Plogonniste dont le breton est la langue première (mais tous les autres aussi, évidemment !) entendra avec plaisir !

Entrée libre : au chapeau. Organisé par le comité de Jumelage

Secours Catholique

Le Secours Catholique regroupant les communes de Plogonnec, Guengat, Ploneis, Pluguffan, Gourlizon et Plomelin organise une braderie afin de récolter des fonds qui lui permettra de venir en aide auprès des familles les plus démunies.

Celle-ci se déroulera à la **salle Joseph Salaün de Ploneis**. Une vente à petit prix de vêtements, jouets, livres et divers objets sera proposée. Vous y trouverez aussi un stand de café gâteaux et vous pourrez déguster des crêpes.

Venez partager ce moment de convivialité et de solidarité le **dimanche 26 mars de 9h30 à 18h**, entrée libre.

Les priorités du Secours Catholique:

- ⇒ Lutter contre la pauvreté et l'isolement

- ⇒ Être près de ceux qui sont loin de tout quelque soit leurs origines, leurs confessions ou leurs options philosophiques

Leur mission:

- ⇒ Construire ensemble une société juste et fraternelle



Semi Marathon

Le dimanche 19 mars 2023 se dérouleront les courses organisées par Kemper Kerné Sports :

- ⇒ A 13h00, 1 000 coureurs s'élanceront pour 10 km au départ du Croëzou pour rejoindre la rue du Parc à Quimper, pour les plus rapides en moins de 30 minutes.
- ⇒ A 14h30 sera donné le départ du 21 km à Locronan, qui traversera le bourg de Plogonnec à partir de 14h40. 2 000 participants s'élanceront vers le Croëzou pour rejoindre la voie verte à la gare. L'arrivée est la même que pour le 10 km. les plus rapides ne mettront que 1h05 pour rallier Quimper.

400 bénévoles sont nécessaires pour mener à bien cette manifestation dont 60 sur Plogonnec.



Salon des artisans couteliers

L'association « La Plogonnecoise » organise à la salle socioculturelle l' Arpège le 10 juin prochain, un salon ayant pour thème « la coutellerie artisanale d'art ».

Une quarantaine d'exposants et quelques commerçants de matériaux en relation avec la coutellerie artisanale seront présents.

Renseignement: 06 42 25 72 68



Enfance Jeunesse

Restaurant scolaire

Grand changement pour les enfants des écoles primaires Paul Gauguin et Saint-Egonnec

la transformation de leur cantine en self !

Depuis début janvier les enfants des classes élémentaires (CP à CM) utilisent un plateau, se servent et débarrassent avec l'aide du personnel communal. Les enfants sont ainsi responsabilisés et plus autonomes.



Pôle Ressources Handicap 29

Dans le cadre d'un travail sur l'inclusion des enfants à besoins particuliers, les animateurs et ATSEM de la commune ont pu participer, en ce début d'année, à un temps de formation animé par Le Pôle Ressources Handicap du Finistère (PRH29).

Suite à ce premier temps de travail, des malles thématiques seront mises à disposition des équipes pour l'aménagement d'espaces sensoriels ou la sensibilisation des enfants à la différence.

Le PRH29 propose également un accompagnement pour les familles

Site internet : <https://www.pole-ressources-handicap29.fr>

Téléphone : 07-61-84-91-33



Suivez l'actualité du Pôle Enfance et Jeunesse sur Facebook :
Nom de la page : « ENFANCE JEUNESSE PLOGONNEC »



Action Sociale

CLIC: atelier équilibre au foyer communal

Comment améliorer son équilibre et retrouver de l'aisance dans les activités de la vie quotidienne

Renseignements auprès de la Fédération Française d'Education Physique et Gymnastique Volontaire (FFEPGV) au **06 32 21 58 36**

Séances d'1h30 tous les vendredis de 14h à 15h30 jusqu'au 23 juin
à la salle du Nevet au foyer communal.

Attention, pas d'atelier équilibre les 7, 21 et 28 avril

Le programme de tous les ateliers du CLIC (prévention routière, soutenir les aidants, bienvenue à la retraite) est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune.

Livraison de 10 nouveaux logements par Finistère Habitat

Le 18 janvier dernier, Finistère Habitat a remis les clés des 10 nouveaux pavillons situés cité des Jonquilles aux locataires, en présence de Didier LE ROY, Maire de la commune, Didier GUILLON, président de Finistère Habitat, Nicolas PARANTHOËN, directeur de Finistère Habitat, David LE GOFF, Conseiller Départemental et Maire de Guengat et Armelle HURUGUEN, Conseillère Départementale.



Cette opération s'inscrit dans un partenariat entre Plogonnec et Finistère Habitat. 6 anciens pavillons de type T1 bis ont été démolis. Cette action a permis de laisser place à un foncier disponible pour une nouvelle opération. Elle a bénéficié du soutien financier d'Action Logement, pour un montant de 48 000 euros.



Sur cette parcelle, 10 nouveaux pavillons : 5 T3 plain-pied de 69 m² en moyenne, 3 T3 duplex de 71 m² en moyenne et 2 T4 duplex de 80 m² en moyenne. Tous les logements bénéficient d'un jardin privatif clôturé et d'un garage.



Le projet représente un investissement de 1.6 million d'euros et a bénéficié du soutien financier du Conseil Départemental du Finistère, de la commune, de Quimper Bretagne Occidentale et de l'Etat grâce au Fonds National « aide à la pierre ».

Avec la livraison de ces 10 nouveaux logements, Finistère

Habitat dispose d'un parc social d'habitat de 41 logements sur Plogonnec.

Dans la continuité du partenariat entre Finistère Habitat et la commune de Plogonnec, 2 autres opérations démarreront prochainement sur la commune:

- ⇒ 8 logements, rue de la Presqu'île: début des travaux programmé fin 2023
- ⇒ 16 logements, rue des Peupliers: début des travaux programmé début 2024

ACIMAD: recrutement

L'ACIMAD recherche des aides à domicile (H/F) pour intervenir sur les secteurs de Douarnenez, Quimper et Plogonnec.



- ⇒ Accompagnement de personnes en perte d'autonomie
- ⇒ Aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne (entretien du logement et du linge, préparation de repas, aide au lever et au coucher...)
- Permis et véhicules indispensables
- Frais kilométriques indemnisés selon les dispositions conventionnelles

Vous pouvez envoyer votre CV par mail à contact@acimad-asso.fr ou par courrier 5 rue des Plomarc'h—BP 634—29100 Douarnenez

Quimper Bretagne Occidentale

Installation de nouveaux box vélos sur le territoire

Afin de faciliter la pratique du vélo sur son territoire, Quimper Bretagne Occidentale a intensifié la présence de box vélos dans différentes communes de l'agglomération. Après Quimper et Plomelin, les villes d'Edern, Ergué-Gabéric, Landrévarzec, Locronan, Plogonnec et Pluguffan bénéficient désormais d'emplacements sécurisés, dans une logique d'intermodalité.

Le développement du vélo passe notamment par l'amélioration du mobilier urbain. .



L'une des solutions est d'offrir à tous la possibilité de stationner son vélo, sans craindre qu'il ne soit volé ou endommagé.

L'agglomération a donc souhaité installer des consignes vélos sécurisées, individuelles et gratuites. Le fonctionnement de ce « box vélo » est simple : il suffit de mettre son cycle à l'intérieur du box, de l'attacher à l'intérieur et de fermer le box grâce à un cadenas personnel.

Après l'installation de cinq premiers box en 2021, le territoire en compte désormais 17 (soit 34 places) dans huit communes de Quimper Bretagne Occidentale .

Contrôles des assainissements individuels

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Quimper Bretagne Occidentale (QBO) redémarre une campagne de contrôle périodique des assainissements non collectifs depuis mi-février jusqu'à la fin de l'année.



Les propriétaires concernés recevront au préalable un courrier précisant la date et l'horaire du rendez-vous pour le contrôle. En cas d'absence, merci de prendre contact avec le service SPANC pour décaler le RDV prévu.

La visite permet de vérifier l'état, le bon fonctionnement de votre assainissement, et si des travaux ou entretiens sont à prévoir. Le technicien vous conseillera et fournira des explications sur le fonctionnement de votre dispositif. Le compte rendu vous sera transmis une quinzaine de jours après la visite.

Informations sur l'assainissement non collectif

L'assainissement non collectif désigne le système effectuant la collecte, le pré-traitement, l'épuration et le rejet des eaux usées domestiques des immeubles non raccordés au réseau public.

Les différents types de contrôles

Contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien : il a pour but de vérifier que le fonctionnement ne crée ni de nuisances environnementales ni de problèmes sanitaires.

Contrôle de diagnostic de l'existant : il a pour but de faire un état des lieux de l'installation déjà existante qui vise à vérifier si celle-ci est aux normes et quelles sont les modifications à apporter. En cas de vente de l'habitation, le rapport de contrôle devra être joint au dossier de vente.

Contrôle de conception : il a pour but de vérifier que le projet d'assainissement non collectif est conforme à la législation. Il s'opère en amont de toute construction d'habitat neuf ou de réhabilitation. Un rapport de contrôle validant le projet est obligatoire avant toute entreprise de construction ou de modification d'une installation de traitement autonome.

Contrôle d'exécution et de réalisation : lorsque le système d'assainissement aura été installé, il a pour but de vérifier la conformité des travaux exécutés rapport aux normes en vigueur et au projet validé par les services du SPANC. Ce dernier contrôle attestera que votre installation d'assainissement est parfaitement conforme.

Etat civil

Laureline MARESCOT
le 13 décembre

Owen DRIANNE
le 15 décembre

LE PASS CULTURE

c'est quoi ?

Le pass Culture est une mission de service public portée par le **ministère de la Culture**. Ce dispositif te permet d'avoir accès **l'année de tes 18 ans** à une application sur laquelle tu disposes de **300€ pendant 24 mois** pour découvrir et réserver selon tes envies les propositions culturelles de proximité et offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnements numériques, etc.).

Retrouvez nous sur
l'application mobile



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google Play

Comment ça marche ?



JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION

Télécharge l'application et découvre toute
les offres culturelles à portée de main.



JE M'INSCRIS

Tu as 18 ans et tu vis en France métropoli-
taine ou d'outre-mer ? Fonce !

pass
Culture



JE RÉSERVE

Tu réserves les activités ou biens culturels
directement sur l'application grâce à ton
crédit disponible.



Les permanences en mairie

- SOLIBA:** le mercredi 5 avril, sur rendez-vous
Par téléphone au 02 56 69 55 24
- Mission Locale:** tous les jeudis après midi de 14h à 17h,
sur rendez-vous par téléphone au 02 98 64 42 10
- Impôts:** Les premiers et troisièmes mardis de chaque mois, sur
rendez-vous par téléphone au 0809 401 401

